



**RAPPORT DE L'ORGANE  
DE RÉVISION ET ÉTATS  
FINANCIERS CUMULÉS,  
2001-2004**

**C H A P I T R E   S E P T**



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**I N D E X**

**R A P P O R T D E S A U D I T E U R S P A G E 8 5**

**É T A T S D E L A S I T U A T I O N F I N A N C I È R E C U M U L É E A U X 3 1  
D É C E M B R E 2 0 0 4 E T 2 0 0 3 P A G E 8 6**

**É T A T S D E S A C T I V I T É S C U M U L É E S P O U R L E S  
E X E R C I C E S S E T E R M I N A N T A U X 3 1 D É C E M B R E 2 0 0 4  
E T 2 0 0 3 P A G E 8 7**

**T A B L E A U D E F I N A N C E M E N T C U M U L É P O U R L E S  
E X E R C I C E S S E T E R M I N A N T A U X 3 1 D É C E M B R E 2 0 0 4  
E T 2 0 0 3 P A G E 8 8**

**É T A T S D U M O U V E M E N T D E S F O N D S C U M U L É S P O U R  
L E S E X E R C I C E S S E T E R M I N A N T A U X 3 1 D É C E M B R E 2 0 0 4  
E T 2 0 0 3 P A G E 8 9**

**A N N E X E S A U X É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S P O U R  
L E S E X E R C I C E S S E T E R M I N A N T A U X 3 1 D É C E M B R E 2 0 0 4  
E T 2 0 0 3 P A G E S 9 0 - 1 0 9**



# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

## À LA COMMISSION EXÉCUTIVE ET SESSION DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE LAUSANNE

Nous avons vérifié les états financiers cumulés ci-joint du Comité International Olympique au 31 décembre 2004, comprenant l'état de la situation financière à cette date et l'état des activités y relatifs, le tableau de financement et l'état du mouvement des fonds pour l'exercice se terminant à cette date et l'annexe aux états financiers cumulés présentés aux pages 90 à 109. La responsabilité de l'établissement des états financiers cumulés incombe à la Commission exécutive du Comité International Olympique. Notre mission consiste à émettre une appréciation sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous planifions et effectuions l'audit de manière telle que des anomalies significatives dans les états financiers puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Un audit comprend la vérification par sondages de la justification des chiffres et autres indications figurant dans les états financiers. Un audit comprend également une appréciation des normes comptables utilisées, un examen des estimations établies par la Direction, ainsi qu'une analyse critique de la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous sommes d'avis que notre audit constitue une base suffisante pour former notre opinion.



Selon notre appréciation, ces états financiers cumulés donnent une image fidèle de la situation financière cumulée du Comité International Olympique au 31 décembre 2004, et des résultats de ses activités, des flux de fonds et du mouvement des fonds pour l'exercice se terminant à cette date, conformément aux normes comptables internationales (IFRS).

PricewaterhouseCoopers SA



F Roth



E Hamoir

Lausanne, le 10 mai 2005

**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CUMULÉE AUX 31  
DÉCEMBRE 2004 ET 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)**

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>ACTIFS LIBREMENT DISPONIBLES</b>			
<b>Actifs circulants</b>			
Liquidités	<b>4</b>	374 281	233 172
Titres d'investissement disponibles à la vente	<b>5</b>	122 335	16 955
Débiteurs et autres actifs circulants	<b>6</b>	108 617	114 405
		<u>605 233</u>	<u>364 532</u>
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations financières	<b>5</b>	186 379	197 296
Goodwill	<b>7</b>	-	1 228
Immobilisations corporelles	<b>8</b>	109 879	101 995
		<u>296 258</u>	<u>300 519</u>
<b>ACTIFS NON LIBREMENT DISPONIBLES</b>			
Dépôts bancaires bloqués, titres disponibles à la vente et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<b>9</b>	135 035	368 151
<b>Total actifs</b>		<u>1 036 526</u>	<u>1 033 202</u>
<b>PASSIFS ET SOLDE DES FONDS</b>			
<b>Engagements à court terme</b>			
Créanciers et charges à payer	<b>10</b>	127 581	184 465
Avances, dépôts de garantie et revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques, net	<b>11</b>	-	279 178
		<u>127 581</u>	<u>463 643</u>
<b>Engagements à long terme</b>			
Avances, dépôts de garantie et revenus différés relatifs aux Jeux Olympiques, net	<b>11</b>	127 085	80 352
Fonds réservés	<b>12</b>	56 384	18 531
Engagements de prévoyance	<b>13</b>	147	916
		<u>183 616</u>	<u>99 799</u>
<b>Solde des fonds</b>			
Non affectés		502 080	368 659
Affectés		159 388	64 143
Différences de conversion cumulées		63 861	36 958
		<u>725 329</u>	<u>469 760</u>
<b>Total passifs et solde des fonds</b>		<u>1 036 526</u>	<u>1 033 202</u>



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**ÉTATS DES ACTIVITÉS CUMULÉES POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉC. 2004 ET 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)**

	NOTES	2004		2003
		Non affectés	Affectés	Total
<b>REVENUS</b>				
Droits de télévision	14	1 492 593	-	1 492 593
Droits de marketing programme TOP	15	292 217	-	292 217
Autres droits		51 148	-	51 148
Autres		9 386	212	9 598
		<u>1 845 344</u>	<u>212</u>	<u>1 845 556</u>
				<u>105 592</u>
<b>DÉPENSES</b>				
<b>Fonctionnement</b>	<b>16</b>	<u>88 581</u>	<u>2 530</u>	<u>91 111</u>
<b>Dépenses relatives aux Jeux Olympiques, subventions et projets spéciaux</b>				
Dépenses relatives aux JO	17	68 326	-	68 326
Bourses et subventions		3 428	-	3 428
Fonds réservés pour allocation	12	57 000	-	57 000
Progr. de la Solidarité Olympique	18	-	38 685	38 685
Projets spéciaux		1 582	-	1 582
		<u>130 336</u>	<u>38 685</u>	<u>169 021</u>
				<u>49 187</u>
<b>Distribution de droits aux COJO, USOC et FI</b>				
Télévision	14	1 231 212	( 135 625)	1 095 587
Marketing du programme TOP	15	270 721	-	270 721
		<u>1 501 933</u>	<u>( 135 625)</u>	<u>1 366 308</u>
				<u>79 482</u>
<b>Excédent de revenus (dépendances) avant revenus financiers</b>				
		124 494	94 622	219 116
				( 99 123)
Revenus financiers, net	19	<u>8 927</u>	<u>623</u>	<u>9 550</u>
				<u>24 982</u>
<b>Excédent de revenus (dépendances)</b>		<u>133 421</u>	<u>95 245</u>	<u>228 666</u>
				<u>( 74 141)</u>



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**TABLEAU DE FINANCEMENT CUMULÉ POUR LES EXERCICES SE TER-  
MINANT AUX 31 DÉC. 2004 ET 2003 (EN MILLIERS DE DOLLARS US)**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>Activités opérationnelles</b>		
Excédent de revenus (dépendances) avant revenus et charges de financement	219 116	( 99 123)
Ajustements pour :		
- Excédent des revenus liés aux droits TV sur les distributions	(397 006)	-
- Allocations aux fonds réservés	57 000	
- Reconnaissance des revenus et charges différés liés aux JO, net	2 098	( 583)
- Amortissements	8 925	7 915
- Différences de change	( 6 782)	693
	<u>( 116 649)</u>	<u>( 91 098)</u>
Variations des :		
- Revenus et dépenses relatifs aux Jeux Olympiques, net	( 177)	1 778
- Dépôts de garantie relatifs aux Jeux Olympiques, net	( 5 247)	5 033
- Débiteurs et autres actifs circulants	1 320	( 8 059)
- Créanciers et charges à payer	( 56 884)	89 324
	<u>( 60 988)</u>	<u>88 076</u>
Encaissement et répartition des droits de télévisions		
- Répartition d'avances relatives aux Jeux Olympiques	222 393	359 277
- Avances reçues relatives aux Jeux Olympiques	( 54 506)	( 176 460)
- Utilisation des fonds réservés	( 19 147)	( 16 269)
- Variation des dépôts bancaires bloqués et acomptes sur droits de télévision	130 782	( 85 517)
	<u>279 522</u>	<u>81 031</u>
Intérêts reçus	20 736	20 544
Intérêts payés	( 810)	( 591)
	<u>19 926</u>	<u>19 953</u>
Liquidités nettes générées par les activités opérationnelles	<u>121 811</u>	<u>97 962</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Investissement dans société affiliée	( 273)	( 3 933)
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 9 340)	( 3 331)
Acquisition de titres d'investissement disponibles à la vente	( 81 855)	( 125 007)
Prêt à la Maison du sport	( 3 204)	-
Remboursement du COJO de Salt Lake City	2 674	5 168
Produits découlant de la disposition de titres d'investissement	105 814	106 736
Liquidités nettes utilisées pour les activités d'investissement	<u>13 816</u>	<u>( 20 367)</u>
<b>Augmentation des liquidités</b>	<u>135 627</u>	<u>77 595</u>
<b>Mouvement des liquidités</b>		
Au début de l'exercice	233 172	153 046
Augmentation	135 627	77 595
Effets des modifications des cours de change	5 482	2 531
À la fin de l'exercice	<u>374 281</u>	<u>233 172</u>



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**ÉTATS DU MOUVEMENT DES FONDS CUMULÉS POUR LES  
EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2003  
(EN MILLIERS DE DOLLARS US)**

	Fonds non affectés	Fonds affectés	Différences de conversion cumulées	Total
<b>Solde au 1er janvier 2003</b>	396 312	110 631	12 687	519 630
Différence de conversion	-	-	24 271	24 271
Excédent de dépenses reconnues dans l'état des activités	( 27 653)	( 46 488)	-	( 74 141)
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	368 659	64 143	36 958	469 760
Différence de conversion	-	-	26 903	26 903
Excédent de revenus reconnus dans l'état des activités	133 421	95 245	-	228 666
<b>Solde au 31 décembre 2004</b>	<u>502 080</u>	<u>159 388</u>	<u>63 861</u>	<u>725 329</u>



**ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS POUR LES  
EXERCICES SE TERMINANT LES 31 DÉCEMBRE 2004 ET 2003**

**1. ACTIVITÉ**

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non gouvernementale à but non-lucratif, à forme d'association dotée de la personnalité juridique. La mission du CIO est de diriger le Mouvement Olympique en conformité avec la Charte Olympique. Le Mouvement Olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte Olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Les revenus du Mouvement Olympique sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. L'allocation des revenus entre les organisations du Mouvement Olympique est généralement effectuée sur une base contractuelle pour le CIO, le Comité Olympique des Etats-Unis d'Amérique (USOC) et les COJO, alors qu'elle est négociée avec le CIO sur une base continue pour les FI, les CNO et la SO.



En plus des activités du CIO, ces états financiers cumulés comprennent les activités des organisations et programmes suivants :

- Le Musée Olympique (MO), une fondation régie par les règles du Code Civil Suisse. Le CIO lui a confié la tâche de dépeindre l'histoire et le développement du Mouvement Olympique au fil des années et d'associer plus étroitement le Mouvement Olympique avec l'art et la culture, aussi bien pour les spécialistes que pour le public en général.
- La Fondation Olympique (FO), une fondation régie par les règles du Code Civil Suisse. Le CIO lui a confié la tâche de soutenir les activités du Mouvement Olympique dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.
- La Solidarité Olympique (SO), un programme développé conjointement par le CIO et les Comités Nationaux Olympiques (CNO). Son but est de fournir assistance aux CNO officiellement reconnus, plus particulièrement les plus démunis, pour qu'ils puissent accomplir leur mission et faire connaître les idéaux du Mouvement Olympique.
- Meridian Management SA (MMSA), une société qui gère le programme international de parrainage du CIO ainsi que toutes ses autres activités marketing, dont la FO détient 100 % des parts.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

- Le Programme Olympique (TOP), le programme international de parrainage du CIO géré par Meridian Management SA.
- Olympic Broadcasting Services SA (OBS), une société qui fournira tous les services relatifs à l'établissement et à la gestion de la fonction « Host Broadcast » des Jeux Olympiques et dont la FO détient 99 % des parts. Au 31 décembre 2004, la part des actionnaires minoritaires s'élevait à US\$ 5 540 (US\$ 7 430 au 31 décembre 2003).
- La société Olympic Games Knowledge Services OGKS SA (OGKS), une société spécialisée dans le transfert des connaissances d'un COJO à l'autre, dont 100 % des parts sont détenues par la FO. Au cours de l'exercice, le CIO, par l'intermédiaire de la Fondation Olympique, a versé aux actionnaires minoritaires de OGKS une somme de US\$ 1 000 000 correspondant à hauteur de US\$ 109 000 à l'acquisition des titres de la société détenus par ces derniers à hauteur de 33 %, et pour US\$ 891 000 à une indemnité contractuelle. La part des actionnaires minoritaires s'élevait à US\$ 111 000 au 31 décembre 2003.

Les activités du MO, de la FO, de la SO, de MMSA, du programme TOP, de OBS et de l'OGKS ont été cumulées avec celles du CIO (ensemble, le CIO) étant donné que ce dernier détient le contrôle du Conseil de chaque organisation et programme.

Une participation de 33,3 % dans la Maison du sport international SA, Lausanne, détenue par la FO est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.



## 2. BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

### A. Base de présentation

Les états financiers cumulés sont établis sur la base et en conformité avec les normes comptables International Financial Reporting Standard (IFRS). Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des titres d'investissement disponibles à la vente et des instruments financiers dérivés, lesquels sont présentés à leur juste valeur. Les transactions et les soldes entre les organisations et programmes qui sont inclus dans les comptes cumulés ont été éliminés.

Ces états financiers cumulés seront approuvés par le Comité Exécutif du CIO le 4 juillet 2005.

Les chiffres présentés dans les états financiers cumulés sont en dollars US en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que la majorité de ses revenus est également libellée dans cette monnaie.

Les actifs non librement disponibles représentent des avances sur droits de télévision reçues et des dépôts de garantie des COJO. Ces fonds sont placés en dépôts bancaires, titres d'investissements disponibles à la vente ou détenus en fiducie (trust).

Le solde des fonds inclut les fonds affectés qui sont constitués pour le financement du programme de la Solidarité Olympique. La comptabilisation est faite sur la base de l'encaissement des fonds.

### **B. Conversion des monnaies étrangères**

L'état des activités du MO, de la FO, de MMSA, de OBS et de l'OGKS, lesquels utilisent le franc suisse comme monnaie de référence, a été converti en dollars US au taux moyen de l'année (US\$/CHF 1,24 en 2004 et US\$/CHF 1,34 en 2003) et l'état de la situation financière a été converti au taux prévalant au 31 décembre (US\$/CHF 1,13 en 2004 et US\$/CHF 1,24 en 2003). Les différences de change résultant de cette conversion ont été portées à l'état du mouvement des fonds.

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères, sont comptabilisés dans l'état des activités. Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

### **C. Liquidités**

Pour l'établissement du tableau de financement, les liquidités se composent de la trésorerie et des dépôts bancaires librement disponibles ayant une échéance inférieure à trois mois.

### **D. Titres d'investissement**

Le CIO a classifié tous ses investissements dans la catégorie des titres d'investissement disponibles à la vente puisqu'ils sont détenus pour une période indéterminée et peuvent être vendus pour des raisons de besoin de liquidité ou de variations de taux d'intérêt. Les titres d'investissement disponibles à la vente sont inclus dans les actifs immobilisés, à l'exception des cas où l'intention est de les détenir pendant une période inférieure à 12 mois depuis la date de l'état de la situation financière, auquel cas, ils sont alors présentés comme actifs circulants.

Toutes les acquisitions et ventes de titres d'investissement sont comptabilisées au coût et présentées par la suite à la juste valeur. Les gains et pertes réalisés et non réalisés générés par une variation de la juste valeur des titres d'investissement sont inclus dans l'état des activités dans la période où ils surviennent.

### **E. Dépenses et revenus différés**

Les revenus et les dépenses relatifs aux Jeux Olympiques qui n'ont pas encore eu lieu sont différés et



# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

reconnus dans l'état des activités lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques, y compris certaines dépenses relatives à des projets qui profitent à plusieurs Jeux Olympiques. Les revenus et les dépenses encourus en relation avec le programme TOP sont différés pour les éléments se rapportant aux futurs programmes TOP quadriennaux. De plus, certaines sommes relatives aux contributions reçues et payables aux COJO sous forme de valeurs en nature en vertu du programme TOP sont différées et reconnues dans l'année des Jeux Olympiques.

## F. Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition de MMSA par rapport à la valeur économique des actifs nets identifiables a été capitalisé. Le goodwill est amorti selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile, qui dans ce cas est estimée à deux ans.

## G. Immobilisations corporelles

Les immeubles et les installations immobilières, les améliorations locatives, les meubles et l'équipement ainsi que les systèmes d'information sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire basée sur la durée de vie utile des immobilisations comme suit :

Immeubles	50 ans
Installations immobilières	25 ans
Amélioration locatives, meubles et équipement	10 ans
Systèmes d'information	5 ans

Les terrains et les collections sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissements.

Les nouvelles installations et les rénovations importantes sont capitalisées ; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs encourus sont comptabilisés dans l'état des activités au moment où ils surviennent.

## H. Obligations du fonds de prévoyance

Le CIO gère un fonds de prévoyance à primauté de prestations pour les employés du CIO, du MO, de la SO, de MMSA et d'OGKS, dont les actifs sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du CIO. Les coûts de prévoyance sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût de la prévoyance, constaté dans l'état des activités, est calculé de manière à le répartir uniformément sur la durée de service des employés, ceci conformément aux conseils d'un actuaire qualifié qui effectue l'évaluation intégrale du fonds de prévoyance sur une base régulière. Les engagements de prévoyance sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs, estimés en retenant le taux d'intérêt des obligations d'Etat dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant. Tous les écarts actuariels sont répartis sur la durée de vie active moyenne restante des employés.



## I. Reconnaissance des revenus

### Droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion visuelle des Jeux Olympiques sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser. Les intérêts créanciers sur les acomptes reçus sont au bénéfice du CIO et sont comptabilisés comme revenus d'intérêt lorsqu'ils se réalisent.

Les revenus bruts des redevances des droits de télévision sont répartis entre le CIO, les COJO, FI, CNO et la SO sur décision du Comité Exécutif du CIO après achèvement complet des Jeux Olympiques.

### Droits du TOP

Les revenus des droits du TOP sont reçus en partie en espèces auquel cas ils sont comptabilisés dans la période où le paiement est dû. L'autre partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (valeurs en nature). Les valeurs en nature sont reconnues sur une base linéaire pendant la période du contrat pour l'USOC, les CNO et le CIO et durant l'année des Jeux de l'Olympiade ou des Jeux Olympiques d'hiver pour les COJO. Les revenus reçus sous forme de valeurs en nature sont comptabilisés sur la base de la juste valeur. Celle-ci correspond au prix de marché estimé que l'on peut obtenir entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les redevances des droits du TOP, déduction faite des frais de gestion, sont répartis entre le CIO, les COJO et les CNO sur la base d'une formule standard convenue entre les parties. Cette répartition est enregistrée selon la politique mentionnée ci-dessus et relative à la reconnaissance des droits du TOP.

### Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du CIO relative aux programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du sponsoring, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Les revenus qui sont liés aux Jeux Olympiques sont différés jusqu'à l'année des Jeux, alors que les autres revenus sont comptabilisés dans la période où le paiement est dû. Une partie de ces revenus est reçue sous forme de biens ou de services (valeurs en nature).

## J. Revenus financiers

Les intérêts créanciers sont reconnus sur la base de leur rendement effectif et les revenus de dividendes sont reconnus lorsque le droit de recevoir le paiement est établi.



### K. Impôts sur le bénéfice

Le CIO, la FO et le MO sont exemptés du paiement d'impôts sur le bénéfice. Les impôts sur le bénéfice dus par MMSA, OGKS et OBS au 31 décembre 2004 sont compris dans créanciers et charges à payer.

## 3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

### 1. Facteurs de risques financiers

De part ses activités, le CIO est exposé à une variété de risques financiers, dont entre autres les effets de variations de taux de change et de taux d'intérêts. Son programme global de gestion des risques vise à minimiser les effets défavorables potentiels sur ses activités. Pour couvrir certains risques, le CIO utilise des instruments financiers dérivés tels que des options sur devise, des swaps de taux d'intérêts, des swaptions et des contrats à terme.

La gestion du risque est effectuée par le département de trésorerie du CIO dans le cadre des limites déterminées par le comité de gestion financière du CIO ainsi que des politiques approuvées par le Comité Exécutif du CIO.

#### *a. Risque de change*

Le CIO est exposé au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en dollars US alors que ses dépenses opérationnelles sont essentiellement en francs suisses. Des options sur devises et des contrats à terme sont utilisés pour réduire l'exposition au risque. De plus, le CIO effectue des dépôts bancaires en dollars US qui offrent un rendement supérieur à un dépôt en dollars US standard. Ceux-ci incluent cependant une option incorporée permettant à la banque de rembourser le dépôt en francs suisses plutôt qu'en dollars US dans la mesure où, à l'échéance du dépôt, le taux de change du dollars US à l'encontre du franc suisse excède le prix d'exercice fixé lors de la conversion du dépôt.

#### *b. Risque de taux d'intérêt*

Le CIO est exposé au risque de taux d'intérêt par l'impact de variation de taux sur les actifs portant intérêts. Ce risque est en partie géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt et des swaptions.

#### *c. Risque de crédit*

La plupart des revenus du CIO sont générés par les redevances sur les droits de télévision et autres droits. Le CIO estime que toutes les sommes dues en vertu de ces droits sont recouvrables dans leur totalité. Le CIO a des politiques destinées à limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques suisses ; c'est également



# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION ET ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS

avec ces dernières que sont conclus les instruments dérivés. Les titres d'investissement comprennent des notes émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales de même que des parts de fonds de placement émises par d'importantes banques.

## 2. Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière et réévalués par la suite à leur juste valeur. Tout changement de la juste valeur est immédiatement constaté dans l'état des activités.

Certaines transactions d'instruments financiers procurent une couverture économique adéquate selon les principes de gestion des risques du CIO, toutefois, elles ne sont pas qualifiées de couverture en vertu de règles spécifiques de la norme IAS 39. Par conséquent, l'instrument de couverture et l'élément couvert sont comptabilisés de façon indépendante comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

## 3. Estimation de la juste valeur

La juste valeur des dérivés pour lesquels un marché organisé existe et celle des actifs financiers disponibles à la vente, est basée sur le cours coté à la date de l'état de la situation financière. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et swaptions est déterminée selon la valeur actuelle des cash flow futurs estimés. La juste valeur des options de change à terme et des contrats à terme est déterminée en utilisant le taux de change à terme prévalant sur les marchés à la date de la situation financière.



## 4. LIQUIDITÉS

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Trésorerie	11 982	25 405
Dépôts bancaires		
- en dollars US	358 968	192 247
- en Euros	543	13 560
- en francs suisses	2 788	1 960
Total liquidités	<u>374 281</u>	<u>233 172</u>

Tous les dépôts bancaires sont placés auprès d'importantes banques suisses. Aux 31 décembre 2004 et 2003 les taux d'intérêt moyens pondérés ont été respectivement les suivants : 2,19 % et 1,15 % pour les dépôts en dollars US, 0,02 % et 0,15 % pour les dépôts en francs suisses, 2,06 % et 2,15 % pour les dépôts en euros.

**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**5. TITRES D'INVESTISSEMENT DISPONIBLES À LA VENTE**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Participation Beijing Olympic Broadcasting Co. Ltd	273	-
Prêt à la Maison du sport international	3 204	-
Titres d'investissement disponibles à la vente	182 902	197 296
Total immobilisations financières	<u>186 379</u>	<u>197 296</u>

Dans le cadre de la préparation des Jeux d'été de 2008, OBS SA a apporté une somme de 200 000 euros dans une entité nommée Beijing Olympic Broadcasting Co. Ltd., entité à but non lucratif conjointement fondée avec le comité d'organisation des Jeux. Cet apport ne peut donner lieu à aucun versement de dividende ou surplus et OBS SA n'est pas engagée auprès de cette entité au-delà de cet apport.

**MOUVEMENTS DES TITRES D'INVESTISSEMENT  
DISPONIBLES À LA VENTE**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Valeur comptable nette à l'ouverture	316 585	277 764
Intégration de MMSA (voir note 7)	-	335
Acquisitions	81 855	125 007
Cessions	(105 701)	(106 336)
Différences de change	8 990	19 312
Augmentation de la valeur de marché	3 508	503
Valeur comptable nette à la clôture	<u>305 237</u>	<u>316 585</u>
Circulant	122 335	16 955
Immobilisé	182 902	197 296
Actifs non librement disponibles (voir note 9)	-	102 334
	<u>305 237</u>	<u>316 585</u>



Les titres d'investissement disponibles à la vente comprennent principalement des obligations à taux fixes et taux variables ainsi que des parts de fonds de placement incluant des fonds de placement en actions et sont comptabilisés à la valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par référence au cours sur les marchés boursiers de même qu'aux valeurs unitaires publiées des fonds de placement lors de la fermeture des marchés à la date de l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2004 et 2003, des obligations totalisant US\$ 56 281 306 et US\$ 80 823 278 respectivement faisaient l'objet d'une convention de prêt (security lending) auprès d'une grande institution bancaire suisse. Par ailleurs, un montant supplémentaire de US\$ 8 835 483 respectivement US\$ 8 049 585 ont été mis en nantissement auprès de la même institution afin de garantir une ligne de crédit.

**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**6. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Droits à recevoir	29 137	12 001
Impôt anticipé et TVA à récupérer	19 261	3 534
Avances sur l'acquisition du partenaire technologique TOP nettes de droits facturés	83	3 571
Avances au partenaire technologique TOP au nom des COJO d'Athènes, de Turin et de Beijing	37 198	21 785
A recevoir du COJO de Salt Lake City	-	2 674
A recevoir du COJO d'Athènes	-	34 464
A recevoir du COJO de Turin	2 996	2 424
A recevoir du COJO de Beijing	5 579	5 423
A recevoir du COJO de Vancouver	67	91
Autres débiteurs	7 538	8 147
Intérêts courus	5 097	6 454
Charges payées d'avance et avances	801	12 881
Souvenirs olympiques et trophées	860	956
	<hr/>	<hr/>
Total débiteurs et autres actifs circulants	<b>108 617</b>	<b>114 405</b>



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**7. GOODWILL**

	<b>US\$ 000</b>
Goodwill émanant de l'acquisition de MMSA	2 456
Amortissement 2003 (voir note 16)	( 1 228)
	1 228
31 décembre 2003	1 228
Amortissement 2004 (voir note 16)	( 1 228)
	-
31 décembre 2004	-

En date du 1<sup>er</sup> avril 2003, le CIO a acquis les 75 % restants de MMSA à travers l'acquisition de la société WSP Holding Sàrl sa détentrice, permettant ainsi au CIO de détenir 100 % de MMSA.

Détails des actifs nets ainsi que le goodwill sont comme suit :

	<b>US\$ 000</b>
Prix d'achat en espèces	5 651
Juste valeur des actifs nets acquis	( 3 195)
	2 456
Goodwill	2 456

La juste valeur des actifs et passifs émanant de l'acquisition se décompose ainsi :

	<b>US\$ 000</b>
Liquidités	1 718
Titres d'investissement disponibles à la vente (note 5)	335
Débiteurs	1 308
Charges payées d'avance	2 500
Charges à payer	( 2 666)
	3 195
Juste valeur des actifs nets acquis	3 195

Les mouvements de liquidités liés à l'acquisitions étaient comme suit :

	<b>US\$ 000</b>
Prix d'achat en espèces	5 651
Liquidités acquises	( 1 718)
	3 933
Mouvement net de liquidités liées à l'acquisition	3 933



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Terrain, bâtiments et installations US\$ 000	Améliorations locatives, mobilier et équipement d'information US\$ 000	Systèmes d'information US\$ 000	Collections US\$ 000	Total US\$ 000
<b>Exercice clos le 31 décembre 2003</b>					
Valeur comptable nette à l'ouverture	69 229	9 186	4 439	15 464	98 318
Différences de change	3 338	3 632	47	16	7 033
Acquisitions/cessions nettes	-	973	1 743	615	3 331
Amortissements	( 1 468)	( 3 066)	( 2 153)	-	( 6 687)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>71 099</u>	<u>10 725</u>	<u>4 076</u>	<u>16 095</u>	<u>101 995</u>
<b>Au 31 décembre 2003</b>					
Coût	74 167	43 284	19 584	16 090	153 125
Différences de change	12 142	3 293	39	5	15 479
Amortissements cumulés	( 15 210)	( 35 852)	( 15 547)	-	( 66 609)
Valeur comptable nette	<u>71 099</u>	<u>10 725</u>	<u>4 076</u>	<u>16 095</u>	<u>101 995</u>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2004</b>					
Valeur comptable nette à l'ouverture	71 099	10 725	4 076	16 095	101 995
Différences de change	5 201	1 003	34	3	6 241
Acquisitions/cessions nettes	-	4 127	471	4 742	9 340
Amortissements	( 1 660)	( 5 089)	( 934)	( 14)	( 7 697)
Valeur comptable nette à la clôture	<u>74 640</u>	<u>10 766</u>	<u>3 647</u>	<u>20 826</u>	<u>109 879</u>
<b>Au 31 décembre 2004</b>					
Coût	74 167	44 725	20 055	20 832	159 779
Différences de change	17 343	4 296	73	8	21 720
Amortissements cumulés	( 16 870)	( 38 255)	( 16 481)	( 14)	( 71 620)
Valeur comptable nette	<u>74 640</u>	<u>10 766</u>	<u>3 647</u>	<u>20 826</u>	<u>109 879</u>

Le CIO est au bénéfice d'un droit de superficie sur le terrain où est construit la Maison Olympique, accordé à titre gracieux par la Ville de Lausanne, venant à échéance en 2083. Le Château de Vidy est également mis à disposition du CIO à titre gracieux jusqu'à cette même échéance. Le droit de superficie et la mise à disposition du Château ne sont pas reflétés dans la valeur des immobilisations corporelles.



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**9. DÉPÔTS BANCAIRES BLOQUÉS ET ACOMPTES SUR DROITS DE  
TÉLÉVISION DÉTENUS EN FIDUCIE**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Dépôts bancaires bloqués	67 839	143 014
Acomptes sur droits de TV détenus en fiducie	67 196	122 803
Titres d'investissement disponibles à la vente (voir note 5)	-	102 334
	<u>135 035</u>	<u>368 151</u>
Total dépôts bancaires bloqués, titres d'investissement disponibles à la vente et acomptes sur droits de télévision détenus en fiducie	<u>135 035</u>	<u>368 151</u>

Les dépôts bancaires bloqués comprennent essentiellement des dépôts bancaires à taux fixes, placés principalement en dollars US auprès de grandes banques suisses. Leur valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

En 2004 et 2003, les taux d'intérêt moyens pondérés furent respectivement 2,19 % et 1,15 % pour les dépôts bancaires bloqués et de 2,171 % et 2,185 % pour les avances sur droits de télévision.



**10. CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Revenus de droits à répartir	41 064	2 501
A payer au COJO d'Athènes	19 089	127 940
A payer au COJO de Turin	22 084	13 777
A payer au COJO de Beijing	70	49
Autres créanciers	31 311	21 750
Charges à payer	13 963	18 448
	<u>127 581</u>	<u>184 465</u>
Total créanciers et charges à payer	<u>127 581</u>	<u>184 465</u>

**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**11. AVANCES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES,  
DÉPÔTS DE GARANTIE ET REVENUS DIFFÉRÉS, NET**

<b>2003</b>	<b>Jeux Olympiques 2004</b>			<b>Jeux Olympiques 2006</b>			<b>Jeux Olympiques 2008</b>		
	Début de l'exercice US\$ 000	Mouvement de l'année US\$ 000	Fin de l'exercice US\$ 000	Début de l'exercice US\$ 000	Mouvement de l'année US\$ 000	Fin de l'exercice US\$ 000	Début de l'exercice US\$ 000	Mouvement de l'année US\$ 000	Fin de l'exercice US\$ 000
Avances sur droits TV	301 090	295 165	596 255	92 098	46 653	138 751	14 767	-	14 767
Déduction des droits TV attribués aux COJO	(147 534)	(144 631)	(292 165)	(45 128)	(22 860)	(67 988)	(6 497)	-	(6 497)
Déduction des droits TV attribués à l'USOC	(20 234)	(5 058)	(25 292)	(11 731)	(3 911)	(15 642)	-	-	-
Avances, net	133 322	145 476	278 798	35 239	19 882	55 121	8 270	-	8 270
Revenus différés	3 982	7 474	11 456	-	111	111	-	-	-
Dépenses différées	(11 474)	(4 891)	(16 365)	(2 589)	(467)	(3 056)	(1 897)	(449)	(2 346)
Dépôts de garantie	1 278	4 011	5 289	1 156	9	1 165	1 035	8	1 043
Total									
<b>2004</b>	<b>Jeux Olympiques 2004</b>			<b>Jeux Olympiques 2006</b>			<b>Jeux Olympiques 2008</b>		
	Début de l'exercice US\$ 000	Mouvement de l'année US\$ 000	Fin de l'exercice US\$ 000	Début de l'exercice US\$ 000	Mouvement de l'année US\$ 000	Fin de l'exercice US\$ 000	Début de l'exercice US\$ 000	Mouvement de l'année US\$ 000	Fin de l'exercice US\$ 000
Avances sur droits TV	596 255	(596 255)	-	138 751	75 120	213 871	14 767	22 327	37 094
Déduction des droits TV attribués aux COJO	(292 165)	292 165	-	(67 988)	(36 809)	(104 797)	(6 497)	(10 940)	(17 437)
Déduction des droits TV attribués à l'USOC	(25 292)	25 292	-	(15 642)	(3 910)	(19 552)	-	(2 847)	(2 847)
Avances, net	278 798	(278 798)	-	55 121	34 401	89 522	8 270	8 540	16 810
Revenus différés	11 456	(11 456)	-	111	226	337	-	2 456	2 456
Dépenses différées	(16 365)	16 365	-	(3 056)	(1 382)	(4 438)	(2 346)	(4 672)	(7 018)
Dépôts de garantie	5 289	(5 289)	-	1 165	15	1 180	1 043	14	1 057
Total									



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

<b>Jeux Olympiques d'hiver 2010</b>			<b>Jeux Olympiques 2012</b>			Total à la fin de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Portion courante <b>US\$ 000</b>	Portion non courante <b>US\$ 000</b>
Début de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Mouvement de l'année <b>US\$ 000</b>	Fin de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Début de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Mouvement de l'année <b>US\$ 000</b>	Fin de l'exercice <b>US\$ 000</b>			
-	7 155	7 155	-	10 304	10 304	767 232	596 255	170 977
-	-	-	-	-	-	(366 650)	(292 165)	(74 485)
-	-	-	-	-	-	(40 934)	(25 292)	(15 642)
-	7 155	7 155	-	10 304	10 304	359 648	278 798	80 850
2 163	412	2 575	-	1 200	1 200	15 342	11 456	3 886
-	(1 909)	(1 909)	-	(286)	(286)	(23 962)	(16 365)	(7 597)
-	1 005	1 005	-	-	-	8 502	5 289	3 213
							279 178	80 352

  

<b>Jeux Olympiques d'hiver 2010</b>			<b>Jeux Olympiques 2012</b>			Total à la fin de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Portion courante <b>US\$ 000</b>	Portion non courante <b>US\$ 000</b>
Début de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Mouvement de l'année <b>US\$ 000</b>	Fin de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Début de l'exercice <b>US\$ 000</b>	Mouvement de l'année <b>US\$ 000</b>	Fin de l'exercice <b>US\$ 000</b>			
7 155	1 573	8 728	10 304	5 165	15 469	275 162	-	275 162
-	-	-	-	-	-	(122 234)	-	(122 234)
-	-	-	-	-	-	(22 399)	-	(22 399)
7 155	1 573	8 728	10 304	5 165	15 469	130 529	-	130 529
2 575	-	2 575	1 200	2 500	3 700	9 068	-	9 068
(1 909)	(653)	(2 562)	(286)	(1 463)	(1 749)	(15 767)	-	(15 767)
1 005	13	1 018	-	-	-	3 255	-	3 255
							-	127 085



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**12. FONDS RÉSERVÉS**

Ce compte représente le solde non utilisé des fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement Olympique. Les opérations enregistrées en 2004 et 2003 sont les suivantes :

	<b>2004</b> <b>US\$ 000</b>	<b>2003</b> <b>US\$ 000</b>
Solde au 1er janvier	18 531	34 800
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement Olympique	57 000	-
Allocation et fonds dépensés pour l'Agence Mondiale Antidopage	( 10 226)	( 8 093)
Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de sport	( 3 169)	( 2 444)
Programme de solidarité CIO/FI	( 1 500)	( 1 500)
Assistance financière aux organisations du Mouvement Olympique	( 4 252)	( 4 232)
Solde au 31 décembre	<u>56 384</u>	<u>18 531</u>

**13. FRAIS DE PERSONNEL**

	<b>2004</b> <b>US\$ 000</b>	<b>2003</b> <b>US\$ 000</b>
Salaires	38 297	31 432
Charges sociales	5 506	4 413
Coûts de prévoyance - plan à primauté de prestations	1 785	1 974
Total frais de personnel (note 16)	<u>45 588</u>	<u>37 819</u>
Nombre d'employés en moyenne	<u>307</u>	<u>297</u>

**PLAN À PRIMAUTÉ DE PRESTATIONS**

Le fonds de prévoyance du CIO couvre la quasi totalité des employés. Le plan a été évalué par des actuaires indépendants, suivant la méthode du coût unitaire projeté au 31 décembre 2004.

Les montants enregistrés dans l'état des activités sont les suivants:

	<b>2004</b> <b>US\$ 000</b>	<b>2003</b> <b>US\$ 000</b>
Coût des services rendus sur l'exercice	3 653	3 256
Intérêt sur engagements de prévoyance futurs	882	659
Rendement attendu des actifs du plan	( 1 165)	( 862)
Amortissement net	57	-
Contribution des employés	( 1 642)	( 1 079)
Charges nettes des pensions pour l'exercice, incluses dans les frais de personnel	<u>1 785</u>	<u>1 974</u>



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

Le rendement effectif des actifs du plan se traduit par un gain de US\$ 647 000 en 2004 et de US\$ 1 596 000 en 2003

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'état de la situation financière aux 31 décembre 2004 et 2003 se présentent comme suit :

	<b>2004</b> <b>US\$ 000</b>	<b>2003</b> <b>US\$ 000</b>
Engagements de prévoyance futurs	30 241	23 508
Valeur effective des actifs du fonds de prévoyance	<u>( 30 446)</u>	<u>( 25 867)</u>
	( 205)	( 2 359)
Gains nets non reconnus	<u>352</u>	<u>3 275</u>
Engagements de prévoyance provisionnés dans l'état de la situation financière	<u>147</u>	<u>916</u>

Le mouvement des passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière durant les exercices 2004 et 2003 se présente comme suit :

	<b>2004</b> <b>US\$ 000</b>	<b>2003</b> <b>US\$ 000</b>
Au début de l'exercice	916	1 017
Total des charges comme ci-dessus	1 785	1 974
Contributions payée	( 2 568)	( 2 364)
Différence de change	<u>14</u>	<u>289</u>
Engagements de prévoyance provisionnés dans l'état de la situation financière	<u>147</u>	<u>916</u>



Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes :

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	3,3%	3,8%
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1,3%	1,3%
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0,5%	0,5%
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du fonds de prévoyance	3,8%	4,5%

**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**14. REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION ET RÉPARTITION**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
Source de revenus des droits par continent	US\$ 000	US\$ 000
Amérique	850 084	-
Europe	394 000	-
Afrique	11 500	-
Asie	194 750	-
Océanie	42 259	-
<b>Total revenus des droits de télévision</b>	<b>1 492 593</b>	<b>-</b>

Utilisation et répartition des revenus :

Prime d'assurance pour annulation des Jeux	7 424	-
Comité d'Organisation des Jeux de la XVIII <sup>e</sup> Olympiade	733 277	-
Comité Olympique des Etats-Unis d'Amérique	101 169	-
Rémunération marketing spéciale aux Fédérations Internationales	118 092	-
Fédérations Internationales	135 625	-
<b>Utilisation et répartition des droits de télévision au profit des COJO, de l'USOC et des FI</b>	<b>1 095 587</b>	<b>-</b>
Allocation à la SO	135 625	-
	<b>1 231 212</b>	<b>-</b>



**15. DROITS DE MARKETING TOP**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	US\$ 000	US\$ 000
<b>Droits de marketing du programme TOP</b>	<b>292 217</b>	<b>96 201</b>

Total revenus du programme TOP :

Comités d'Organisation des Jeux de l'Olympiade et des Jeux Olympiques d'hiver	221 551	33 803
Comité Olympique des Etats-Unis d'Amérique	23 606	22 272
Comités Nationaux Olympiques	30 462	23 102
Autres coûts du programme	276	305
Réallocation de l'excédent de provision pour honoraires de gestion et produits financiers	( 5 174)	-
	<b>270 721</b>	<b>79 482</b>

**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**16. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	US\$ 000	US\$ 000
Salaires et charges sociales	45 588	37 819
Presse, publications et relations publiques	3 502	3 373
Services extérieurs	10 033	8 952
Frais de session, commission et mission	5 438	4 670
Frais de transport, voyage et résidence	3 950	3 873
Entretien et fournitures	13 675	9 444
Amortissements	7 697	6 687
Amortissement du goodwill (voir note 7)	1 228	1 228
	<u>91 111</u>	<u>76 046</u>

**17. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	US\$ 000	US\$ 000
<b>Dépenses liées aux Jeux de la XXVIII<sup>e</sup> Olympiade</b>		
Coût de candidature, commissions d'évaluation et de coordination	6 877	-
Technologie: projet ORIS et systèmes d'homologation et de tests	7 844	-
Opérations CIO Athènes	6 306	-
Subventions aux CNO, (bourses de transport, équipement et athlètes)	24 015	-
Juges officiels, arbitres et autres coûts des FI	7 113	-
Contribution au programme antidopage	2 388	-
Programme de transfert de savoir (TOK)	795	-
Marketing	3 970	-
Promotion du Mouvement Olympique	2 013	-
Donation du CIO à une fondation grecque ayant pour objet le maintien de l'héritage des Jeux	5 000	-
Divers	2 005	-
	<u>68 326</u>	<u>-</u>



**R A P P O R T D E L ' O R G A N E D E  
R É V I S I O N E T É T A T S F I N A N C I E R S C U M U L É S**

**18. PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
<b>Programme des années précédentes</b>	<u>5 015</u>	<u>4 429</u>
<b>Programme de l'année en cours</b>		
Programme géré par les associations continentales	<u>15 721</u>	<u>15 885</u>
Programme géré directement par la Solidarité Olympique		
- Bourses pour athlètes	5 448	8 312
- Jeux continentaux et régionaux - Préparation CNO	143	3 528
- Programme développement pour jeunes athlètes	1 648	1 537
- Cours techniques	2 003	1 911
- Bourses pour entraîneurs	1 117	954
- Développement de la structure pour les entraîneurs nationaux	704	581
- Aide directe aux CNO (Infrastructure)	4 020	4 375
- Programmes des administrateurs de sports	263	484
- Education de haut niveau pour les administrateurs de sports	324	556
- Conseils de gestion aux CNO	148	70
- Médecine sportive	394	294
- Sports & Environment	110	144
- Femmes et sport	175	413
- Académie Internationale Olympique	498	666
- Sport pour tous	401	334
- Culture et éducation	475	111
- Héritage CNO	230	162
	<u>18 101</u>	<u>24 432</u>
Forums	<u>( 152)</u>	<u>756</u>
Total programme de l'année en cours	<u>33 670</u>	<u>41 073</u>
<b>Total programme de l'année en cours et des années précédentes</b>	<u>38 685</u>	<u>45 502</u>



**R A P P O R T   D E   L ' O R G A N E   D E**  
**R É V I S I O N   E T   É T A T S   F I N A N C I E R S   C U M U L É S**

**19. REVENUS FINANCIERS, NET**

	<b>2004</b>	<b>2003</b>
	<b>US\$ 000</b>	<b>US\$ 000</b>
Revenus d'intérêt	19 379	18 790
Charges d'intérêt	( 810)	( 591)
Gains de juste valeur sur investissements disponibles à la vente, net	2 907	1 150
Gains (pertes) sur vente d'investissements disponibles à la vente, net	113	( 247)
Gains (pertes) sur transactions en monnaies étrangères, net	( 12 039)	5 880
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus financiers, net	9 550	24 982

**20. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES**

Les transactions et soldes avec les autres organisations appartenant au Mouvement Olympique ne figurent pas dans cette note, car ils sont déjà détaillés dans les états financiers. Les membres, le Président et la Commission exécutive du CIO ne sont pas rémunérés par le CIO. Toutefois, le CIO couvre l'ensemble des dépenses liées à l'accomplissement de leurs tâches, en particulier les frais de voyage, hôtels, repas et indemnités journalières. Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de session, commission et mission. De plus, le CIO supporte les frais de résidence (location de chambre, frais de séjour, taxes de résidence, assurances) du Président, qui se sont élevés à US\$ 397 000 (CHF 492 955) en 2004 et US\$ 363 000 (CHF 485 839) en 2003 et les même frais pour le Président d'Honneur à vie qui se montaient à US\$ 174 000 (CHF 216 056) en 2004 et US\$ 105 000 (CHF 140 532) en 2003. Ces dépenses sont incluses dans l'état des activités sous la rubrique dépenses de fonctionnement, dans les frais de transport, voyage et résidence.

